soirée, à Saint-Sulpice, un discours patriotique sur l'esclavage en Afrique et sur les moyens de le combattre.

Il a dit que la France et son drapeau sont toujours à la tête des œuvres de civilisation. Il a ajouté que le Pape a encouragé vivement l'entreprise.

Dans l'assistance, il y avait plusieurs milliers d'hommes qui.

Naissance d'une petite-fille de M. Carnot

Dijon, 1er juillet. — Mme Cunisset née Carnot est accouchée ce soir, après de longues douleurs, d'une petite fille qui n'a pas vécu.

Mme Carnot est auprès de sa fille.

L'état de celle-ci est aussi satisfaisant que possible.

L'entrevue de Guillaume II et d'Alexandre III

On télégraphie de Berlin au *Temps* que le lieu de l'entrevue du czar et de l'empereur Guillaume est toujours tenu secret. Le czar doit partir dans les premiers jours de la semaine pour la Finlande. La visite de l'empereur Guillaume à l'empereur d'Autriche n'aura pas lieu avant le mois d'octobre ou de novembre, les couches de l'impératrice Augusta-Victoria étant attendues pour le mois de septembre.

Les docteurs Bermann et Bernhardt ont été reçus hier, par l'empereur Guillaume. On en conclut que le rapport officiel sur la maladie de Frédéric III paraîtra très prochainement.

Un nouvel emprunt roumain

Le *Temps* publie la dépêche suivante de Vienne :

» Pendant son séjour ici, le ministre des affaires étrangères de Roumanie, M. Cart, a négocié un emprunt de 40 millions qui sera souscrit mardi prochain.

» Le ministre Cart en repassant par Vienne a eu une longue entrevue avec M. Kalnocky. »

La « Garde républicaine » à Liège

Liège, 1er juillet. — La musique de la Garde républicaine de Paris a été accueillie à son arrivée par le cri de : Vive la France ! »

La garde civique a joué la *Marseillaise*.

L'un des échevins a prononcé des paroles de sympathie pour la France.

Retraite de Généraux Allemands

Berlin, 1er juillet. — On prépare dans le haut personnel de l'armée, de notables changements.

Beaucoup de vieux généraux seront prochainement relevés de leurs fonctions.

Le mariage du duc d'Aumale

Paris, 1er juillet. — Le *Figaro* se dit autorisé à démentir le prétendu mariage du duc d'Aumale.

D'autre part, suivant une dépêche d'Eurs adressée à la *Justice*, Mme de Clinchamp serait déjà mariée avec le duc d'Aumale, depuis plusieurs années.

Le mariage religieux aurait eu lieu à Palerme. Il s'agirait donc seulement aujourd'hui de rendre publique et régulière cette union morganatique.

Toujours Wilson

Paris, 1er juillet. — Outre la vente de Chenonceaux, nous apprenons que huit caisses de tableaux de maîtres appartenant à Mme Pelouse, et estimés 400.000 fr., ont été également saisies par divers créanciers pour une somme importante.

Ces tableaux partis de Paris pour Chenonceaux, avaient été déposés à Tours chez un tiers.

L'amiral Zède

Paris, 1er juillet. — On parle de la nomination de l'amiral Zède au poste de préfet maritime de Brest.

Armée. — Classes de 1868 et 1886

Paris, 1er juillet. — A partir d'aujourd'hui, 1er juillet, la classe de 1867 est complètement libérée de tout service militaire.

Les hommes de la classe de 1886, ayant été considérés par les conseils de révision comme pouvant procurer la dispense légale, se trouvent conséquemment astreints sans exception au service de cinq ans ou de trois ans, suivant la décision que le ministre de la guerre prendra ultérieurement, de son plein gre, d'après les circonstances ou les besoins de l'armée.

Un naufrage. — Une barque de pêche coulée par la tempête. — Quatorze hommes noyés.

Londres, 1er juillet. — Le steamer *Umbria*, qui est arrivé hier de New-York à Queenstown, rapporte que le bateau de pêche *Isabel* a fait naufrage dans le Pacifique, à la suite d'une terrible tempête.

Quatorze hommes ont péri sur dix-neuf.

Les cinq survivants ont été débarqués par l'*Umbria* à San-Francisco ; ils étaient restés treize jours dans une barque de sauvetage.

Un déserteur allemand

Verdun, 1er juillet. — Hier est arrivé à la gare un soldat allemand avec armes et bagages ; ce soldat appartient au 131e d'infanterie en garnison à Metz.

Il a déserté, dit-il, parce qu'il souffrait trop des mauvais traitements que lui faisaient subir ses chefs et parce que la nourriture était insuffisante et insupportable.

Dans la journée, ce militaire a signé un engagement pour la légion étrangère.

Vol important de dépêches

Nuits-sous-Beaume, 1er juillet. — Un vol de dépêches et de chargement a eu lieu à Baune dans la voiture du courrier de postes.

Le chiffre des valeurs soustraites est inconnu. Il doit être considérable.

Un individu fortement soupçonné a été arrêté.

L'Italie et l'Autriche

Vienne, 1er juillet. — Les communications sont très fréquentes en ce moment entre les cabinets de Rome et de Vienne.

On se montre également préoccupé des conséquences de l'entrevue entre Guillaume II et le Czar.

Manifestation socialiste

Londres, 1er juillet. — Une tentative de manifestation a eu lieu hier à Trafalgar-Square.

La police l'empêcha.

Les socialistes et les démocrates, fortement massés, furent dispersés, après plusieurs assauts.

Deux manifestants ont été arrêtés.

Français et Bavarois

Munich, 1er juillet. — A l'occasion de la Saint Jean, le 2e régiment de hulans bavarois cantonné à Ansbach (Franconie), porta des couronnes de fleurs sur les tombes des soldats français morts en captivité.

En quelques paroles émues, l'aumônier catholique rappela la confraternité des armes qui avait existé au commencement du siècle entre les français et bavarois.

Nombreuses mesures de précaution à Postdam

Berlin, 1er juillet. — Les mesures de précaution prises autour du Palais de marbre à Potsdam sont très sérieuses.

Les ouvriers sont occupés à placer une haute grille de fer qui s'étendra tout le long de la côte du lac où veille actuellement un détachement de matelots qui surveillent les berges.

Deux pelotons de douze hommes, le fusil chargé font continuellement des rondes dans le parc.

Des sentinelles sont placées de vingt en vingt mètres et il y a aussi un grand nombre d'agents en costume civil.

La direction de la police de Berlin en commande vingt-cinq tous les jours pour ce service.

Le nombre des agents est doublé également dans les rues de Postdam.

PETITE CHRONIQUE

CHENONCEAUX

Nos lecteurs savent que le château de Chenonceaux va être mis à l'encan.

Mme Pelouze est obligée de se défaire de cette résidence pour liquider la situation embrouillée de son triste frère, M. Wilson.

Nous croyons intéressant de donner sur ce château historique quelques renseignements.

Chenonceaux était, à l'origine, une habitation féodale d'assez peu d'importance, que possédait une famille du nom de Monques, originaire d'Auvergne et alliée à la race royale de France.

Ce fut en 1512, après une trahison de Jean Monques, que Thomas Bohier, chambellan de Charles VIII, devint acquéreur du château, au prix de 12,500 livres.

L'année suivante, il obtint de Louis XII les lettres patentes qui érigeaient Chenonceaux en châtellenie, et, en 1515, l'année même de l'avènement de François Ier, il jeta sur l'emplacement d'un moulin situé au milieu du Cher, les fondements du château actuel. On pense que la construction de ce castel blasonné, flanqué de jolies tourelles, ajusté d'arabesques, orné de cariatides et tout contourné de balconades avec enjolivations dorées jusqu'en haut du faîste » émane du *souffle* italien, et fut confié à des mains françaises : Antoine Bohier, fils de Thomas, ne garda pas longtemps Chenonceaux ; il fut contraint, pour se libérer des dettes paternelles, de faire abandon de son château à François Ier (1535).

Ce prince avait été séduit par cette délicieuse résidence « assise en beau et plaisant pays, » suivant ses propres expressions.

Trois mois après sa mort, 1er juillet 1547, Diane de Poitiers fut mise en possession de la châtellenie de Chenonceaux » en considération des grands et très recommandables services de feu Loys de Brezé, son époux, mort depuis seize années. »

Elle y créa des vergers, des potagers, des parterres, de mystérieux et frais bosages ; elle multiplia les fossés et les ponts.

Catherine de Médicis força Diane de restituer Chenonceaux.

La reine y donna de grandes fêtes.

Parmi ces fêtes, il faut citer celle qui eut lieu, en 1559, à l'occasion de la venue de François II et de Marie Stuart à Chenonceaux.

L'appareil pompeux déployé en cette circonstance offrait ce mélange de puérilités mythologiques et d'érudition pédante particulier à la Renaissance.

Mais la fête sans pareille donnée dans ce château fut celle que la reine-mère offrit à Henri III, en 1577, fête qui coûta 100.000 livres, plus d'un million aujourd'hui.

Catherine, en mourant, légua Chenonceaux à sa belle-fille, Louise de Vaudemont; celle-ci vint y habiter après l'assassinat de Henri III, et y passa onze ans à prier et à verser des larmes pour l'époux qui l'avait toujours dédaignée.

La tristesse et le silence devinrent les hôtes du château.

En mourant, celle que les paysans nommaient « la bonne reine blanche » laissa Chenonceaux à sa nièce, Françoise de Lorraine, fiancée au duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV.

Après avoir passé dans plusieurs mains royales, Chenonceaux fut vendu au célèbre fermier général Dupin.

Mme Dupin y reçut Buffon, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, qui dit lui-même « qu'il s'y amusa beaucoup et qu'on y faisait très bonne chère ».

La position de Chenonceaux, sur le Cher, est des plus pittoresques.

Basti si magnifiquement,
Il est debout, comme un géant,
Dedans le lit de la rivière,
C'est-à-dire dessus un pont
Qui porte cent toises de long.

Il paraît que MM. Séchan et Despléchin ont été à Chenonceaux pour peindre la toile qui forme le décor du second acte des *Huguenots*.

Devant cette succession de propriétaires, cette ruine de Mme Pelouze, il est permis de terminer cette chronique par ces mots :

O tempora, o mores !

Ou bien par l'énergique parole de l'Ecriture : *Vanitas vanitatum* ! Vanité des vanités !

DAN. DE BUCH.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Tarif de douane pour les fils de coton en écheveettes

D'après les dispositions combinées des avis du Comité consultatif des arts et manufactures des 10 décembre 1884, 25 mars 1885 et 4 août 1886, il y a lieu d'admettre au droit des fils de coton retore, en « écheveettes ordinaires », ceux qui sont présentés en écheveaux mesurant 109 mètres ou plus et qui ont été fournis par un dévidoir d'une circonférence d'au moins 1 mètre 371. On accorde une tolérance de 2 p 100 pour les fils écrus et blanchis, et une tolérance de 5 p. 100 pour les fils teints.

A la suite d'observations présentées par la chambre de commerce de Calais quant à l'insuffisance de la tolérance de 2 p. 100 pour les « fils blanchis », le Comité consultatif des arts et manufactures a été appelé à examiner à nouveau la question. Par un avis en date du 18 avril dernier, le Comité a admis que la réclamation de la chambre de commerce de Calais était fondée et il a proposé d'accorder aux fils blanchis la tolérance de 5 p. 100, déjà appliquée aux « fils teints. »

Ces conclusions ont été ratifiées par une décision ministérielle du 28 mai dernier.

(La note (341) du tarif, modifiée par le fascicule rectificatif n° 1, devra être annotée en conséquence. — Circulaire imprimée n° 1927 du 7 juin 1888.)

L'entrée des déchets de coton en Russie

D'une circulaire des douanes russes, en date du 13-25 avril 1888, il résulte que les bouts de fils de coton, mélangés d'une petite quantité de cordons en coton tendu ne mesurant pas plus d'une archine de longueur et constituant des déchets de filature et de tissus, sont taxés d'après le § 1 de l'art. 24 à l'égal du coton écru (poud 0 R. 45 k. — 100 k., 18 fr. 99.

Marchés des laines à terme. — Cours du 2 Juillet 1888

(De nos correspondants particuliers)

MOIS	LE HAVRE prima courant 88 0/0 Laine en suint de La Plata		ANVERS prima courante 84 0/0 Laine en suint de La Plata		FRANÇAIS Peignés Australie		FRANÇAIS Peignés Buenos-Ayres		ALLEMANDS Peignés Australie		ALLEMANDS Peignés Buenos-Ayres	
	Cotes du jour	Cotes précédentes	Cotes du jour	Cotes précédentes	Cotes du jour	Cotes précédentes	Cotes du jour	Cotes précédentes	Cotes du jour	Cotes précédentes	Cotes du jour	Cotes précédentes
Janvier	167	167 50	157	157	...	...	...	...	...	...	...	...
Février	...	...	157	157	...	...	...	...	...	...	...	...
Mars	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Avril	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Mai	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Juin	...	...	163	156	156	157	537 50	537 50	550	550	550	550
Juillet	163	163	156	156	157	158	537 50	537 50	550	550	550	550
Août	164	164 50	157	157	158	158	542 50	545	552 50	552 50	552 50	552 50
Septembre	165	165 50	158	158	158	158	515	510	557 50	557 50	557 50	557 50
Octobre	166	166 50	158	158	158	158	550	545	560	560	560	560
Novembre	167	167 50	158	158	158	158	550	545	555	555	555	555
Décembre	167	167 50	157	157	157	157	550	545	555	555	555	555

Le Havre : marché à peine soutenu, vente 30 balles. — Anvers : marché ferme, vente 110,000 kilos.

La laine à Londres

(*De notre correspondant spécial*)

(Wool-Exchange City)

Londres, 30 juin.

Malgré le départ d'un grand nombre d'acheteurs, la séance de ce soir a encore dépassé en animation les séances des derniers jours. Le catalogue était du reste composé de laines de négoce avec par-ci par-là un lot extra convenant à la fabrique. Moins de Cap, moins de croisés et moins de défectueux que de coutume. Le négoce français, celui de Reims surtout, a opéré largement. La fabrique française a également frappé avec décision sur tout les lots de tête à peu près à sa convenance ; quelques lots de Sydney remarquables également par leurs propreté, leur nature et leur finesse ont atteint de grand prix.

Il va sans dire que les prix sont très fermes pour tous les genres.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la semaine du 25 au 30 Juin

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	11	435 kil.
Laines peignées mécaniquement	4.052	436.128 »
» filées	882	94.750 »
» blousses	91	9.852 »
Cotons	220	23.601 »
TOTAUX	5.256	564.766 kil.

Décreusage 38 1/2 opérations
Titrage 402 .|. id.

Relevés mensuels comparatifs :

Mouvement du mois de Juin 1887

67	Colis de soie	4.487 k.
19.582	» de laine peignée	2.107.704 »
4.079	» de laine filée	439.075 »
104	» de blousses	11.411 »
1.806	» de coton	193.922 »
25.638	colis pesant ensemble	2.756.599 k.

Décreusage . . . . . 104 1/2 opérations
Titrage . . . . . 2.026 .|. »

Mouvement du mois de Juin 1888

67	Colis de soie	4 053 k.
15.399	» de laine peignée	1.658.054 »
3.850	» de laine filée	414.025 »
197	» de blousses	21.381 »
1.428	» de coton	152.902 »
20.941	colis pesant ensemble	2.250.413 k.

Décreusage . . . . . 149 .|. opérations
Titrage . . . . . 1.949 .|. »

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
GASTON PICK.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 25 au 30 Juin 1888

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Nomb. Soie	Nomb. lots	Tot. quotid.
Lundi	37.996	13.023	1.423	1.921	»	55	53.863
Mardi	53.807	10.559	»	1.623	»	58	71.063
Mercredi	49 613	10.065	175	4.445	»	57	64.898
Jeudi	49.865	5 665	2.886	3.145	»	51	60.961
Vendredi	48 681	9 929	5.625	5.333	»	43	70.098
Samedi	72 707	18.394	334	2.124	»	72	93.458
	317.699	67.548	10.002	18.591	»	342	414.146

Expéditions et arrivages par voie ferrée

Expédié par la Condition	86 700 kil.
Remis en gare aux expéditeurs	50.750 »
Arrivages par voie ferrée	15.340 »
Total	152 910 kil.

Conditionnements 1.236 1/2; titrages 54; dégraissages 12.

Mouvement comparé du mois de Juin

Matières	1887 Nombre de lots	1887 kilos	1888 Nombre de lots	1888 kilos
Soie	5	619	4	239
Laine peignée	685	1.271.261	714	1.411.964
Laine filée	626	265.263	665	278.416
Blousses	34	35.094	52	58.392
Coton	99	63.442	111	86.078
TOTAUX	1.449	1.635.679	1.546	1.835.089

Expéditions et arrivages par voie ferrée :

Expédié par la Condition	328.630 kil.
Remis en gare aux expéditeurs	223.147 »
Arrivages directs par voie ferrée	77.210 »
Total	628.987 kil.

Conditionnements : 5.418 .|. ; titrages : 332 ; dégraissages : 87 .|..

Le Directeur, STORHAY.

Condition publique de Reims

Mouvement du 27 Juin au 2 Juillet 1887

Laines peignées . . . . . 164.535 kilos

Mouvement du 25 au 30 Juin 1888

Laines peignées	162.969 kilos
Laines filées	13.273 »
Blousses	..... »
Numérotages	37
Décreusages	

Chambre de Commerce de Tourcoing

Séance du 23 juin 1888

M. CH. JONGLEZ, *député, président*;
M. E. JOURDAIN, *vice président*.

La Chambre de Commerce :

Donne acte à son vice-président de la communication de lettres écrites depuis la dernière réunion ; de délibérations de la Chambre de Paris au sujet de la nouvelle loi sur l'hygiène et la sécurité des ateliers industriels, etc.;

Confie à M. Scalabre-Delcour, pour examen et rapport, la protestation des raffineurs de pétrole au sujet de l'égalité des droits d'entrée des pétroles bruts et raffinés;

Décide qu'on délibèrera sur la question des droits de navigation qu'une proposition de loi récente tendrait à rétablir ;

Ajourne à une séance prochaine les rapports : de M. Scalabre *sur les fraudes exercées à l'entrée* en France des filés étrangers ; de M. Dubrule sur une nouvelle législation projetée en ce qui concerne les brevets d'invention ;

Entend le rapport de M. E. Jourdain sur le projet de loi ayant pour but de réprimer les fraudes tendant à faire passer pour français des produits d'origine étrangère et décide que ce document sera imprimé et distribué aux Chambres de Commerce;

Délibère qu'il y a lieu de demander à la ville une subvention à l'effet, comme précédemment, d'organiser en 1889 une exposition collective des produits de la circonscription;

Exprime, ainsi que la Chambre de Douai, ses vœux pour que le Gouvernement se montre favorable, en ce qu'elle peut avoir d'avantageux, à l'offre d'une compagnie financière qui, moyennant certains privilèges d'exploitation, se chargerait de la construction du nouveau canal du Nord sur Paris (projet Flament);

Estime qu'il convient, selon la demande de la *mutualité des peigneurs de Roubaix*, de recommander instamment au négoce des emballages plus solides et plus soignés pour l'expédition à l'étranger des peignés français;

Arrête les comptes de la Chambre et de la Bourse de Commerce pour l'exercice 1887 et approuve les propositions budgétaires des mêmes services pour l'année 1889;

Entend diverses communications de M. Ch. Jonglez au sujet des projets de loi sur la réglementation du travail industriel, sur les accidents dont les ouvriers sont victimes dans les usines.

∴

La Société d'encouragement pour l'industrie nationale vient de publier le programme des prix qu'elle propose, pour l'année 1889 et qui concernent les arts industriels, mécaniques, chimiques, économiques, de même que l'agriculture, les constructions et le commerce.

(Les mémoires sont à produire avant le 1er janvier 1889)

La Société décernera, en outre, comme tous les ans, des médailles de bronze, avec livres d'une valeur de 50 fr., aux contre-maîtres et ouvriers *sachant lire et écrire*, qui se seront distingués dans leur profession et auront rendu des services aux patrons qui les emploient. (Les demandes peuvent être envoyées jusqu'au 30 septembre 1888.)

Le programme sus indiqué sera, au secrétariat de la chambre de commerce, communiqué aux intéressés.

∴

La Mutualité des Peigneurs, à Roubaix, fait d'instantes démarches, depuis un certain temps, pour décider les négociants à améliorer sensiblement la qualité des emballages des peignés français, de manière à ce que, protégée contre les avaries de route, cette marchandise arrive à l'étranger avec l'aspect extérieur de ce qu'elle est, demeure en bon état et ne provoque pas des reproches qui font un tort considérable à l'exportation et au bon renom des lieux de production.

La Chambre de commerce de Tourcoing, croit devoir appeler l'attention du négoce de sa circonscription, en ce qui peut le concerner, sur une situation qui ne manquerait pas d'avoir de graves conséquences, dans un court avenir. (*Communiqué*)

NOUVELLES MILITAIRES

Les classes de 1867-1887. — A partir du 1er juillet, la classe de 1867 est complétement libérée de tout service militaire.

L'armée active comprend les classes de 1883, 84, 85, 86 et 87.

La réserve de l'armée active : les classes de 1879, 80, 81 et 82.

L'armée territoriale : les classes de 1871, 75, 76, 77 et 78

La réserve de l'armée territoriale : les classes de 1868, 69, 70, 71, 72 et 73.

Les hommes de la classe de 1886 ayant été considérés par les conseils de revision comme pouvant procurer la dispense légale, se trouvent conséquemment astreints *sans exception*, au service de trois ans ou de cinq ans, suivant la décision que le ministre de la guerre prendra ultérieurement, de son plein gré, d'après les circonstances ou les besoin de l'armée.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Mort de M. le chanoine Crombé. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que notre concitoyen, M. le chanoine Crombé était gravement malade des suites d'une congestion cérébrale.

Nous avons aujourd'hui le regret d'apprendre la mort de ce vénérable ecclésiastique.

M. Henri-Joseph Crombé, chanoine honoraire de la métropole, missionnaire apostolique, supérieur de la maison St-Charles et chevalier de l'ordre de St-Sépulcre, s'est éteint à Cambrai à l'âge de 76 ans.

M. le chanoine Crombé a eu une carrière longue modeste et bien remplie. Peu de prêtres, dans le diocèse, étaient aussi connus, jouissaient d'une aussi grande estime et se voyaient entourés d'autant de respect que M. le chanoine Crombé.

Sortant du séminaire le lendemain de son ordination le 20 février 1837, avec le titre de vicaire à la Madeleine à Lille, il y fut bientôt rappelé pour occuper la chaire de philosophie.

Les anciens élèves, aujourd'hui les anciens du sacerdoce, se rappellent encore le jeune maître à la parole sobre, nette, claire, modèle de cette logique qui faisait l'objet de son enseignement.

Lorsqu'en 1842, Mgr Giraud voulut créer la maison des missionnaires diocésains, l'abbé Crombé fut désigné le premier pour en faire partie.

La petite communauté ne fut définitivement organisée qu'en 1884. Elle reçut, pour supérieur, M. Bonce, vicaire-général.

Pendant 40 ans, M. Crombé fut tout entier à son humble et laborieux ministère, parcourant notre vaste diocèse et évangélisant les pauvres. Ce fut toujours le rôle spécial des missionnaires diocésains.

Combien se rappellent avoir entendu cette prédication sobre et nourrie ! Qui ne se souvient de cette voix éloquente faisant toujours appel au raisonnement et allant au cœur par l'intelligence.

Quel est le confrère qui n'a apprécié ce caractère franc et sans détours, ne connaissant qu'une seule voie : la voie droite ?

En 1880, la maison comptait encore trois missionnaires et, peu de temps après, M. Crombé restait seul.

Mgr Duquesnay, songeant à réorganiser la maison des missionnaires, le nomma supérieur et lui donna de nouveaux collaborateurs pour continuer ses traditions.

L'âge et les fatigues l'avaient forcé, malgré lui, au repos ; mais sa direction, aidée de sa longue expérience, était pour la maison aussi fructueuse que son travail d'autrefois.

Dans les intervalles des prédications, M. le chanoine Crombé s'était toujours occupé spécialement des œuvres de la Ste-Enfance et des Ecoles d'Orient.

Trois fois, il fit vaillamment le grand pélérinage de Terre Sainte et la croix de chevalier de St-Sépulcre lui fut envoyée, non pas comme marque de distinction, mais comme une légitime récompense due à son zèle pour les œuvres d'Orient.

Dieu vient de rappeler à lui ce digne vétéran de la prédication apostolique. Il laisse, après lui, des ouvriers pleins de zèle et d'ardeur qui continueront ses travaux.

La distribution d'eaux potables. — M. Emile Moreau, conseiller général, vient de faire imprimer une lettre adressée par lui à M. le préfet du Nord sur la question des Eaux potables.

M. Moreau combat le projet adopté par le conseil municipal, sur l'avis des ingénieurs départementaux, et recommande avec plus d'insistance que jamais une captation d'eau dans la vallée de la Marque.

Nous donnerons les principales parties de sa lettre.

L'exposition de roses et fruits, rue de l'Alouette, a obtenu, hier dimanche, un légitime succès. Les visiteurs se sont pressés nombreux dans le hall de la société artistique, et tous étaient enchantés du spectacle merveilleux qui leur était offert.

Grâce à la température relativement froide, les roses ne sont pas défraîchies, et nous ne saurions trop engager ceux qui ne sont pas allé s'admirer cette belle exposition de s'y rendre aujourd'hui.

L'exposition sera encore ouverte au public, aujourd'hui lundi, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Une récompense bien méritée. — MM. Soupert et Notting, du Luxembourg, ont exposé, rue de l'Alouette, un ensemble superbe de 550 roses environs. Ces fleurs, ayant dû être coupées 36 heures avant l'exposition, et, de plus, malmenées aux douanes belges et françaises, sont arrivées naturellement plus défraîchies que celles de leurs concurrents.

Les membres du jury, ne pouvant connaître les conditions particulières dans lesquelles se trouvent les exposants, ni les difficultés de douanes et de transport, n'ont pu faire entrer en ligne de compte ces particularités.

La Commission de la session florale, reconnaissant les mérites hors ligne de l'ensemble des fleurs exposées par MM. Soupert et Notting, leur ont accordé, à l'unanimité, une récompense toute spéciale et leur ont décerné par acclamation une médaille de vermeil grand module.

MM. J. Contal et Th. Richer ont exposé un ensemble de plants de jardin très remarqué par le public.

Une visite à l'exposition de roses et fruits. — Un de nos amis nous écrit :

« Comme tout le monde, j'ai voulu voir et apprécier à sa juste valeur cette exposition que les journaux avaient annoncée avec quelque fracas.

» Je redoutais des exagérations et m'attendais à une déception,

» Le temps était si peu favorable pour les roses, et jusqu'au dernier moment les exposants ne pouvaient être assurés de ce qu'ils feraient.

« Eh bien, franchement, c'est réussi, et au-delà de toute espérance.

» Bravo ! MM. les commissaires, vous avez mérité des remerciements de tout vrai Roubaisien.

» On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, les roses, les fruits ou l'ornementation générale de la salle.

» En entrant, je me trouve en face de superbes plantes ornementales qui semblent me sourire — où ai-je vu ces jolis palmiers aux feuilles brillantes ? A coup sûr, c'était un jour de fête.

» Ils ont un air de bonne humeur qui me réjouit — Exposant, M. Georges Catteau — J'y suis, alors, c'est à la fête de charité; il ne m'étonne plus de reconnaître ces plantes; elles sont habituées depuis longtemps à assister aux fêtes de bienfaisance.

» Malgré moi, un souvenir me traverse l'esprit, et je revois par la pensée celui que nous appelions le Mécène roubaisien, le grand bienfaiteur que nous avons perdu. L'année dernière, aux chrysanthèmes, il avait voulu encourager d'une façon magnifique les débuts de la section florale.

» M. Georges Catteau a bien contribué pour sa part à l'arrangement merveilleux du cadre. Et ce cadre n'est pas trop beau pour la reine des fleurs.

» Me voici en face d'une table garnie de roses superbes, — MM. Grollez frères de Ronchin ont une exposition réussie; elle a obtenu le prix d'honneur et la médaille d'or, qui étaient attribués au plus beau lot de roses, catégorie des horticulteurs.

» En face de MM. Grollez, voici un massif de jeunes vignes en pot, dominées par quelques grands ceps chargés de fruits presque mûrs — c'est un lot curieux. — Il est exposé par M. Phatzer, de Roubaix, *grand prix d'honneur*.

» Cela me paraît bien récompensé.

» Mais à la suite, au beau milieu de la salle, quel joli massif d'arbres avec leurs fruits mûrs !... que de pêches, de brugnons !... Encore M. Phatzer.

» Et, à droite, à gauche, il y a là au moins quarante arbres, et quelques-uns portent plus de 20 fruits. C'est splendide.

» Rien d'étonnant que le jury ait décerné, à l'ensemble de ces lots, la plus grande récompense — et que ces messieurs aient déclaré n'avoir jamais rien vu de semblable.

» Très jolie, l'exposition du jardinier de Madame Alfred Motte, à côté du massif de vignes en pots — Il obtient du reste le premier prix — le prix d'honneur décerné aux amateurs étant gagné par le jardinier de Mme Descamps — ce lot se trouve à l'extrémité de la salle.

» MM. Grollez auraient pu mieux faire pour les cent roses en 10 variétés. Je suis persuadé qu'ils feront mieux l'an prochain.

» Quelles jolies roses Thé — expose le jardinier de M. Bollaert, — médaille de vermeil. J'entends, à côté de moi, des amateurs qui examinent le pot voisin, et se plaignent d'étiquettes avec indication inexacte, sans cela, disent-ils, ces roses mériteraient mieux.

» J'entre en plein dans le carré des roses.

» Quelques messieurs échangent avec chaleur des propos assez vifs. Leurs paroles m'arrivent.

» Je vous affirme que Soupert et Notting ont une exposition supérieure. » — Mais, répond l'autre, Max-Singer a des fleurs plus fraîches. — C'est possible, mais tenez donc compte de la distance !... Ces roses ont voyagé un jour et une nuit.

» Et la discussion continue...

» J'examinais alors avec intérêt les deux lots, les trouvant superbes tous deux, et me disant *in petto* : — C'est bien délicat d'être juré. —

» Ce qu'il y a de certain, c'est que l'ensemble de MM. Soupert et Notting est absolument remarquable et me paraît être plus apprécié du public. — Et, pourtant, les coloris de M. Max-Singer sont si frais.

» Passons.

» J'admire ensuite les roses de M. M. Degueld, de Leuze, de M. Ledoux, de Wambrechies, et surtout celles de M. Joseph Rom, prix d'honneur décerné aux amateurs.

» Me voici dans la salle aux fruits.

» Les exclamations se croisent, les réflexions à haute voix abondent et sont bien amusantes.

» C'est superbe !... On en mangerait !... je le crois bien qu'on en mangerait, et moi le premier !...

» On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou des raisins, des fraises, des pêches, tout cela est de premier choix et admirable.

» M. Muliié, de Neuville, qui est, me dit-on, l'un des premiers fraisiéristes de France, a une bien belle exposition, et il bat, haut la main, un de nos concitoyens, M. Anatole Cordonnier, au 16me concours.

» Il est vrai que M. Cordonnier nous montre des raisins magnifiques et un surtout de table avec fruits hors ligne.

» Les pêches (Amsden) de M. Phatzer, sont énormes.

» Voici une pancarte !

» Très bien ! à la bonne heure ! On y lit : « *Offert aux petites sœurs des pauvres.* »

» Ainsi, tous ces beaux fruits, pêches, fraises, raisins, sont destinés aux pauvres vieillards. Décidément, à Roubaix, on n'oublie pas les malheureux, et la charité trouve toujours à s'y glisser.

» Très bien, messieurs les exposants...

» Je ne puis passer, sous silence, les jolies paniers fleuris de Mlle Aldebert de Lille, les couronnes et gerbes de M. Calier Relof, les bouquets de M. Willem père.

» Et je retourne dans la grande salle, dont j'admire, à nouveau, l'ensemble imposant.

» Je remarque quelques jolies plantes ornementales, qui sont exposées par M. Leclercq-Mullier. C'est lui aussi qui a contribué à l'ornementation générale, avec ses beaux spécimens, notamment ceux qui se trouvent dans le massif des vignes en pot.

» La grande médaille de vermeil, offerte par la Commission à l'horticulteur qui avait le plus contribué à l'ornementation a été obtenue à l'unanimité par M. Hyppolite Willem.

» Tout un côté de l'exposition était garni par cet habile horticulteur.

» M. Willem, père, avait aussi un lot remarquable, remplissant un angle de l'exposition.

» Remerciements bien sincères à ces MM. qui ont rivalisé de bonne grâce et de zèle pour permettre à la section florale d'offrir aux habitants de Roubaix et aux étrangers une exposition digne de notre grande cité.

» Je quitte à regret cet Eden enchanteur, où tous les sens sont délicieusement flattés : la vue, l'odorat, l'ouïe.

» Le toucher n'est pas permis cependant, et, quant au goût, on se console facilement en se rappelant que ce sont les bonnes sœurs des pauvres qui feront les honneurs des fruits à leurs intéressants protégés.

» Il faut bien quitter l'Exposition, s'arracher à la vue d'aussi belles choses, mais intérieurement j'éprouvais un sentiment d'intime satisfaction. Une fois de plus, j'étais fier d'être Roubaisien. »

» INCOGNITO. »

Mgr Hasley à Roubaix. — Nous avons dit, hier, que Mgr Hasley devait venir administrer le sacrement de confirmation à Roubaix. Voici quelques indications à ce sujet :

Vendredi 6 juillet, Ste Union, 7 heures; Notre-Dame, 9 heures 1/2. — Samedi 7, la Sagesse, 7 heures; Saint-Martin, 9 h. 1/2; Sacré-Cœur, Saint-Sépulcre, 3 heures. — Dimanche 8, office pontifical à Lille Saint-Maurice. — Lundi 9, Petites Sœurs, 7 heures; Sainte-Elisabeth 9 h. 1/2; Saint Rédempteur. — Mardi 10, Collège, 7 heures; Wattrelos, 9 h. 1/2; Roubaix Saint-Joseph, 3 h. 1/2; coucher à Tourcoing.

On a mal orthographié, hier, le nom du citoyen qui était mis en rapport avec M. Henri Carrette pour le lancement d'une liste électorale. Ce nom est *Cossart* et non pas *Coussart*.

L'assassinat de M. Pottier au Tonkin. — Dans le récit de la mission de la commission de délimitation, que l'un des membres de cette commission, M. le docteur Neiss, publie en ce moment, nous trouvons le passage suivant, relatif à la mort de notre infortuné concitoyen, M. Pottier :

... L'ancien *quanbo* de Sontay, Bogiap, à la tête d'une troupe nombreuse de pirates, tenait une partie de la rive droite du fleuve, dans les environs de Camké ; un négociant de nos amis, M. Pottier, venait d'être assassiné dans ces régions, et plusieurs petits postes avaient été attaqués... C'était en descendant à terre dans un village, malgré de pressantes recommandations, que le colonel Maussoin lui avait faites avant son départ de Laokay, que M. Pottier, qui voyageait seul avec ses domestiques, annamites, fut assassiné dans une ruelle étroite, par les gens de Bogiap.

M. Julien Denis, agent de la police de sûreté vient d'être nommé sous inspecteur de ce service en remplacement de M. Bayart, décédé le mois dernier.

M. Denis est entré dans la police de Roubaix le 7 avril 1879, il a fait partie de la police de sûreté le 17 août, de la même année.

La conférence de la rue Wallon. — Le *Cri du Travailleur* avait annoncé que MM Jules Guesde et Delcourt feraient une conférence rue Wallon, dimanche, à quatre heures.

Nous nous sommes présentés rue Wallon, à l'heure indiquée, mais nous avons dû attendre fort longtemps — plus d'une heure et demie — avant que la séance fut ouverte.

Enfin, à cinq heures et demie environ, le public a pénétré dans la salle, qui était ornée de drapeaux rouges surmontés du bonnet phrygien et ent